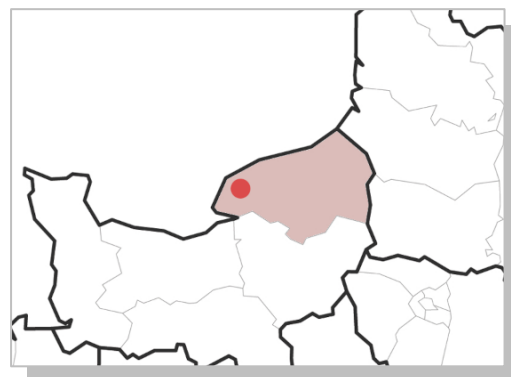


Crèche La Chaumière

Toit de chaume

Bréauté, Seine-Maritime (76)



© Archipel Zéro

Programme : Réhabilitation et extension d'une ancienne chaumière en crèche pouvant accueillir 20 berceaux et un espace de co-working

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Campagne de Caux

Maîtrise d'œuvre : Archipel Zéro

Entreprises d'éco-matériaux :

- Atelier 1702 (mise en œuvre paille)
- Michel Chicot (fournisseur paille)
- CTR Couverture en chaume (roseau)
- L'Atelier Terre & Chaux (enduit chaux)

Coût de l'opération : 753 000€ HT

Surface : 353 m²

Date de livraison : Mai 2014

Techniques bio et géosourcées

- Ossature bois
- Isolation par l'extérieur en bottes de paille
- Couverture en chaume
- Enduits extérieur à la chaux





AMBITION DU PROJET

Le projet s'inscrit dans une démarche d'architecture végétale, tout en préservant l'identité architecturale de la chaumière. Les matériaux utilisés sont issus de la biosphère : le bois, la paille et le roseau.

La volonté d'une approche frugale à la construction motive l'économie des ressources servant à la construction (La paille est un co-produit de l'agriculture. Il s'agit de la tige de plantes céréalières cultivées pour leurs graines.) et une économie d'énergie consommée par son usage (matériaux peu transformés aux propriétés isolantes importantes).

Toiture de chaume

Les bottes de roseaux sont constituées de tiges qui, une fois mises en œuvre, assureront un ruissellement uniforme et une meilleure tenue dans le temps de l'ouvrage. Elles sont posées de bas en haut, ainsi les bottes supérieures viennent recouvrir le système d'accroche des bottes précédentes.

Les bottes sont « cousues » entre elles et au liteau, avec des fils d'acier inoxydable.

Une charpente inclinée à 45° minimum est nécessaire pour des bottes posées à au moins 30° une fois les épaisseurs et les réglages réalisés. Une toiture neuve présente entre 25 et 40 cm d'épaisseur de chaume.